

Colloque La politique au risque de la spiritualité

Compte-rendu Atelier n°8

Atelier du vendredi : Initiatives citoyennes, un moyen de participer.

Large expression, très riche, autour de l'engagement associatif, sous de multiples formes présentées par les participants à l'atelier.

La discussion a porté sur différents aspects :

« Des milliers de fourmis ensemble peuvent soulever un éléphant... »

Comment faire progresser la démocratie, à travers l'engagement associatif ? Ses limites aussi.

Bien faire la part entre démocratie représentative et démocratie participative.

Sur ce qui motive nos engagements.

Sur le sens donné à nos engagements.

L'atelier s'est reconnu dans cette phrase qu'il a proposée en fin d'atelier :

Dans un monde de consommation, qui vit dans la recherche de la satisfaction immédiate de ses besoins, qui pousse à l'individualisme, les associations sont des ferments de démocratie et de fraternité.

Elles font émerger des besoins, elles répondent à des dysfonctionnements sociaux.

A condition qu'elles soient à l'écoute de tous les citoyens, elles méritent reconnaissance et respect.

Comment faire pour que les gens qui détiennent le pouvoir – élus de tous niveaux – agissent en cohérence avec le sens de l'engagement associatif ?

Atelier du samedi : sur le Service Civique Obligatoire.

Q1 : Quelles finalités ?

Le SCO doit être bien positionné dans le sens de recherche de cohésion sociale.

Pour cela, il doit permettre de développer le sentiment d'appartenance à une communauté plus large que la communauté locale

- à la fois par une mise en situation de recherche sur les « racines » de la personne :
qui suis-je dans la collectivité ?,

comment je me suis enraciné dans ma communauté de vie ?

mais aussi quelles sont mes racines communes avec d'autres ?

(le sentiment d'appartenance se construit en échangeant)

- et par ses « branches », en permettant de se sentir dans un projet commun (ou un ensemble de projets, ou une démarche commune),

développant des valeurs de générosité, de gratuité,

permettant de rencontrer l'autre

(le sentiment d'appartenance se construit aussi en réalisant ensemble).

Dit autrement :

Le SCO doit développer le sentiment d'utilité sociale : faire émerger chez les jeunes le sentiment qu'ils sont utiles à la société et que la société a besoin d'eux.

Pour réussir, le SCO doit avoir à la fois des finalités ambitieuses, mais aussi réalistes et prudentes dans sa mise en œuvre, qui doit être progressive.

Q2 : Avec quels moyens ?

Bien utiliser les compétences des jeunes, ce qui suppose déjà une attitude dans ce sens auprès d'eux.

Parallèlement, faire un inventaire des besoins non satisfaits de la société (sans marcher sur les emplois existants, ou susceptibles de l'être...)

Prendre du temps pour la mise en place du SCO

Caractère « expérimental » dans sa période de début

Formation , information... des différents « encadrants » primordiale, sinon risque très rapide de dérive (cf les TUC, SIVP, stagiaires de toutes sortes... du passé)

Aspect logistique global très important (moyens matériels, financements...)

Pas de loi faite dans la précipitation.

Une loi nationale, mais une application régionalisée, décentrée en tout cas.

Prévoir des indicateurs qui permettront de montrer qu'on reste fidèle à l'esprit initial, sinon risques de dérives, de récupération, ou de dévoiement.

Q3 : Et les autres générations ?

Si rien ne bouge dans la société, à quoi bon ? pourront se dire les jeunes du SCO.

Donc responsabilité du monde « adulte » dans son attitude :

Que le « monde adulte » continue à s'engager, ou s'engage davantage, dans la société : valeur d'exemplarité par rapport aux jeunes.

Sortir du décloisonnement intergénérationnel : les jeunes contre les vieux.

Instaurer un climat de confiance par rapport aux jeunes.

Se préparer à l'accueil des jeunes pour le SCO (monde associatif...)

En retour du SCO, don contre don : que la société fasse plus de place aux jeunes, pour l'accès à l'emploi notamment, un revenu de base pendant le SCO...

Pourquoi pas une sorte de SCO aussi pour les nouveaux retraités ?

Et de la part de l'Etat : qu'il valorise mieux le monde associatif , en particulier par un accompagnement financier autrement significatif qu'actuellement.

Le rapporteur de l'atelier n°8

Daniel Dupuis